

FR

CONCOURS POUR DES RESIDENCES D'ECRITURE A CASA PANTROVÀ, CARONA

La Ville de Lugano, en collaboration avec La Casa della Letteratura per la Svizzera italiana, le Gruppo registi e sceneggiatori della Svizzera italiana, et en partenariat avec Ticino Film Commission et Castellinaria Festival del cinema giovane, lance un concours pour des résidences d'écriture de projets dans le domaine de l'audiovisuel (d'une durée de quatre semaines chacune en juillet)

Les trois résidences mises à concours sont:

- Résidence pour auteurs/auteurs suisses ou étrangers résidant depuis au moins 3 ans en Suisse, âgés de plus de 18 ans et professionnels, avec des projets dans l'une des langues nationales (de préférence l'italien) de : longs et courts métrages de fiction, documentaires de création, films d'animation, projets multimédias et transmédias. Les projets qui ne sont pas en italien doivent justifier d'un lien avec le territoire de la Suisse italienne et de la nécessité de séjourner au Tessin pour le développement du projet.
- Résidence pour auteurs suisses, âgés de plus de 18 ans et professionnels, avec des projets en langue italienne de : longs et courts métrages de fiction, documentaires de création, films d'animation, projets multimédias et transmédias.
- Résidence « Kurt Kläber et Lisa Tetzner Kläber » ; pour les auteurs suisses ou étrangers résidant depuis au moins 3 ans en Suisse, âgés de plus de 18 ans et professionnels, avec des projets dans l'une des langues nationales (de préférence l'italien) de: longs et courts métrages de fiction, documentaires créatifs, films d'animation, projets multimédias et transmédias consacrés à l'enfance et/ou à l'adolescence.

Les lauréats du concours bénéficieront d'une résidence de quatre semaines, **du 5 juillet au 2 août 2026**, consacrée au développement d'un sujet, d'un traitement ou d'une version de scénario. En plus de l'hébergement (Casa Pantrovà, chambre privée), une bourse de Fr. 3'000.-- chacun sera attribuée pour les frais de séjour et de voyage².

Des rencontres seront organisées pendant la période de résidence afin de partager l'expérience en cours entre les résidents, des professionnels de la culture et la population.

Les résidents seront également invités à des rencontres avec des professionnels dans le cadre du Festival du film de Locarno et ils auront accès illimité aux projections (Pass Industry).

Quant au projet d'écriture pour l'enfance et/ou l'adolescence, le lauréat aura la possibilité de le présenter lors de la prochaine édition du festival Castellinaria.

À la fin du séjour, un bref rapport (2 pages maximum) de l'expérience de résidence à la Casa Pantrovà devra être remis avant la fin du mois de octobre 2026.

² La bourse est strictement liée à la résidence, en cas de renonciation du lauréat, la contribution financière sera annulée. Si pour des raisons valables le séjour ne peut être effectué pendant toute la durée prévue, la contribution financière sera recalculée sur la base des jours de séjour réels.

Conditions de participation :

Les candidatures sont acceptées pour les projets au stade du sujet, du traitement ou du scénario. Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- description du projet de résidence (3 pages maximum) ;
- lettre de motivation ayant un lien avec le travail qui sera réalisé pendant la résidence (2 pages maximum) ;
- curriculum vitae (1 page maximum) avec une sélection d'œuvres réalisées ou une filmographie ;
- copie d'une pièce d'identité valide ;
- si étranger, copie du permis de séjour ;
- éventuelles récompenses déjà obtenues (participation à des festivals, prix reçus, etc.);
- si présent, le traitement ou l'ébauche du scénario de l'œuvre (20 pages maximum).

Processus de sélection:

Les candidatures doivent être complétées et envoyées **au plus tard le 15 mai 2026**, par courriel uniquement, à cultura@lugano.ch sous la forme de un seul document PDF (maximum 10MB).

Un comité spécial évaluera les projets. Les résultats de la sélection seront communiqués **début de juin 2026**. Les lauréats seront contactés personnellement et annoncés dans la presse.

Le jury sera composé de représentants des organismes suivants :

Divisione cultura Città di Lugano, Ufficio del sostegno alla cultura del Cantone Ticino, Casa della Letteratura per la Svizzera italiana, Gruppo registi e sceneggiatori della Svizzera italiana, Ticino Film Commission, Locarno Film Festival, Castellinaria.

Le jury de sélection a la possibilité d'inviter directement les boursiers potentiels à poser leur candidature, sans que cela ne constitue un préjudice pour le jury, qui décidera de l'attribution en toute indépendance en évaluant les dossiers reçus à la date limite et dans leur ensemble.

Informations générales:

Si la résidence devait mener à la concrétisation d'un projet audiovisuel, la mention « réalisé avec le soutien de la résidence Casa Pantrovà » serait souhaitée.

Le genre masculin est employé dans l'avis de concours par souci de simplification, mais il est évident que le concours est ouvert aux personnes de tous genres.

Pour toute information supplémentaire, contacter:

Divisione cultura Città di Lugano
t. +41 58 866 42 90
cultura@lugano.ch

Ticino Film Commission
t. +41 91 751 19 75
info@ticinofilmcommission.ch